

FORTE BAISSSE DE L'EMBAUCHE DES JEUNES EN BOURGOGNE

Pour connaître le devenir des élèves et apprentis, le ministère de l'Éducation nationale effectue chaque année une enquête avec l'appui des établissements scolaires et des centres de formation. Réalisée en Bourgogne depuis vingt-cinq ans, l'enquête Insertion dans la vie active constitue un outil particulier et unique qui donne la possibilité de suivre l'évolution des conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail. Cette note présente les résultats de la dernière interrogation menée en février 2009, et donne un aperçu de la transition de l'école à l'emploi.

En Bourgogne, 7 400 élèves et 4 800 apprentis âgés de 20 ans en moyenne, ont été interrogés sur leur situation à l'issue des formations professionnelles ou technologiques. Plus de 8 800 jeunes ont quitté le système scolaire ou l'apprentissage en juin 2008. Sept mois après la fin de leurs études, 47 % des filles et 55 % des garçons ont un emploi en février 2009. Les jeunes de la région n'échappent pas à la crise économique internationale illustrée par une chute des embauches. La situation semble plus préoccupante pour les anciens élèves que pour les apprentis. Avec le repli de l'emploi dans l'industrie et la construction, l'entrée dans la vie active s'avère difficile pour les garçons. Cependant, les filles ne sont pas épargnées notamment après un CAP ou un BEP : la moitié d'entre elles sont au chômage dès la sortie du lycée ou de l'apprentissage.

L'activité s'est réduite dans tous les secteurs avec des fermetures d'établissements et des restructurations. L'économie bourguignonne a perdu près de 17 800 postes entre juin 2008 et juin 2009 selon la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Les sortants du système éducatif sont surreprésentés parmi les candidats à l'embauche et ainsi, surexposés aux aléas conjoncturels. L'insertion, période qui suit la sortie de formation initiale, est un processus structuré par l'offre et la demande de travail, le comportement des employeurs, les dispositifs d'aide mis en place par les pouvoirs publics, et la transformation des métiers. Mais les jeunes se trouvent également dans une autre temporalité, celle de la conjoncture, de la tournure des événements économiques et financiers du pays au moment de leurs premiers pas dans la vie active.





En Bourgogne, 57 800 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés au cours de l'année 2007-2008. Près de 4 800 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle pour arriver sur le marché du travail. Au 1^{er} février 2009, tous niveaux confondus, 45 % d'entre eux occupent un emploi et 39 % sont au chômage. D'autres bénéficient de mesures tels les contrats de professionnalisation (7 %) ou suivent un stage (5 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (4 % se déclarent inactifs).

◆ Plus forte dégradation de l'insertion chez les garçons

Les jeunes éprouvent en 2009 davantage de difficultés que la cohorte précédente pour trouver un emploi (45 % contre 56 % en février 2008), et un nombre croissant d'entre eux se retrouvent au chômage quel que soit le diplôme préparé. Plus précisément, sept mois après la fin de leur scolarité, la moitié des sortants de CAP-BEP, 39 % des bacheliers professionnels et 28 % des jeunes après un BTS sont à la recherche d'un travail. La brusque chute de l'embauche affecte particulièrement les garçons et se manifeste par une diminution des contrats à durée indéterminée (de 26 % en 2008 à 21 %) et une réduction des missions d'intérim (de 17 % à 8 %). La hausse du chômage masculin (+ 16 points) est nettement supérieure à celle observée chez les filles (+ 8 points) ; elle est liée à la dégradation conjoncturelle principalement marquée dans l'industrie et la construction.

Situation des garçons à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BT-BTn	BTS	Ensemble	Rappel 2008
Emploi	30	50	40	63	46	63
Mesure	15	9	23	9	12	12
Chômage	50	36	31	26	37	21
Inactivité	5	5	6	2	5	4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs sortants	750	660	250	610	2 290	2 380

Lecture : parmi les 660 élèves sortants en juin 2008 d'une formation terminale de Bac Pro, 50 % ont un emploi, 9 % sont en mesure, 36 % sont au chômage... au 1^{er} février 2009.

Source : enquête IVA 2009, Rectorat.

Situation des filles à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BT-BTn	BTS	Ensemble	Rappel 2008
Emploi	29	39	49	60	44	49
Mesure	10	15	17	8	12	16
Chômage	54	42	28	30	40	32
Inactivité	7	4	6	2	4	3
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs sortants	800	570	420	680	2 520	2 560

Source : enquête IVA 2009, Rectorat.

◆ Des disparités persistantes

L'entrée des jeunes dans la vie active globalement plus défavorable n'efface toutefois pas les disparités selon le genre, le domaine de formation ou la qualification. L'élévation du niveau d'études reste un atout qui facilite l'obtention d'un emploi. Sortir d'une section de BTS garantit un travail pour près de 61 % des jeunes, filles ou garçons, sept mois seulement après la fin des études. Les non-diplômés apparaissent particulièrement vulnérables quand la conjoncture se dégrade. Près de 11 % des filles et 14 % des garçons (600 jeunes) quittent le lycée sans diplôme professionnel, et seulement 28 % occupent un emploi le plus souvent précaire et non qualifié.

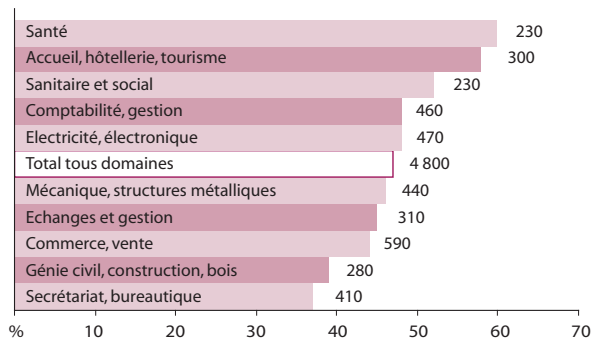
Les débuts de parcours sont plus difficiles pour les jeunes filles même si, du fait de la crise, les écarts se réduisent avec les jeunes gens. Les contrats temporaires, le travail à temps partiel, le chômage les concernent davantage et leur rémunération reste inférieure (de l'ordre de 100 euros). Pour un temps plein, le salaire médian féminin est de 1 100 euros en février 2009. Le temps partiel demeure une modalité importante d'insertion pour le tiers des sortantes, notamment après un CAP-BEP (39 %) ou un baccalauréat (le tiers), alors que cela ne touche que très peu de garçons (7 %).

Les entreprises recrutent peu sur des contrats à durée indéterminée, seulement 16 % des lycéennes et 21 % des lycéens. Pour autant, les postes stables augmentent avec l'élévation du niveau de qualification : de 12 % à l'issue d'un CAP-BEP à près de 30 % des diplômé-e-s de BTS. Le recours à l'intérim, accentué chez les garçons (8 % pour 3 % des filles), concerne presque autant de jeunes que le contrat de professionnalisation.

Le devenir professionnel diffère selon les formations tous niveaux confondus. Ainsi, les jeunes issus des filières de la production, à prédominance masculine, telles que la mécanique, l'électricité et l'électronique bénéficiaient ces dernières années de

meilleures opportunités. Cela n'est plus vrai en 2009, avec un fort pourcentage de jeunes au chômage (40 %) et un taux d'emploi inférieur à la moyenne régionale pour presque toutes les spécialités industrielles. Les sortants des domaines de la santé, du sanitaire et social, à dominante féminine, sont embauchés plus rapidement ; néanmoins ces jeunes commencent leur vie active par de nombreux contrats à durée limitée ou à temps partiel. L'entrée dans le monde du travail demeure limitée après une formation de secrétariat, bureautique et les titulaires de BTS ne sont pas épargnées par le ralentissement économique (58 % en emploi contre 74 % en 2008).

Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : le nombre de sortants du domaine de la santé tous niveaux confondus est de 230 ; leur taux d'emploi est de 60 % en 2009.

Évolution des taux d'emploi après le lycée (garçons et filles)



Au fil des ans, la hiérarchie des diplômes n'est pas remise en cause, tant en période de crise que de reprise économique. Cependant, l'impact de la conjoncture n'est pas uniforme selon les années.

◆ Zoom sur le baccalauréat professionnel

La rénovation de la filière professionnelle incite à étudier le devenir des bacheliers, notamment au moment de la généralisation de ce diplôme en trois ans. En Bourgogne, la première promotion en 1985 comptait 47 élèves et trois spécialités. En juin 2008, 1 230 jeunes (dont 46 % de filles) quittent le lycée avec trente-huit spécialités différentes : quelles professions exercent-ils, avec quels salaires, dans quelles entreprises ?

L'entrée dans la vie active des jeunes bacheliers professionnels, sensible à la conjoncture, a été grandement affectée. Au 1^{er} février 2009, 45 % ont un emploi, soit une diminution de quinze points par rapport à la cohorte précédente. Toutefois, leur situation globale sur le marché du travail se rapproche de celle de l'ensemble des sortants en Bourgogne. Les filles sont davantage au chômage que les garçons (respectivement 42 % et 36 %) malgré leur plus

grand nombre à bénéficier d'une mesure (15 % contre 9 %). Leurs conditions d'insertion se sont cependant moins dégradées que celles des garçons. Pour ces derniers, sous l'effet du repli de l'activité industrielle, le chômage a augmenté de + 19 points (+ 10 points pour les bacheliers professionnelles). Dans un contexte économique difficile, les sortants des domaines de la mécanique et des services aux personnes se placent mieux sur le marché du travail, avec des embauches supérieures à la moyenne régionale.

Les jeunes occupent des emplois liés à leurs spécialités de formation, avec une part importante de métiers de la production (21 %), de l'installation et de la maintenance (18 %), mais aussi des employés de commerce (23 %). En fait, 90 % des bacheliers sont recrutés comme employés. Les garçons accèdent à des postes plus diversifiés : ils sont principalement

4 employés (46 %), ou manœuvres (24 %), mais aussi ouvriers qualifiés (19 %) et parfois techniciens (6 %). Cette répartition proche des sortants de CAP et de BEP avec le quart d'ouvriers non qualifiés, souligne pourtant la possibilité de devenir techniciens, mais de manière moins fréquente que pour les titulaires de BTS (29 %).

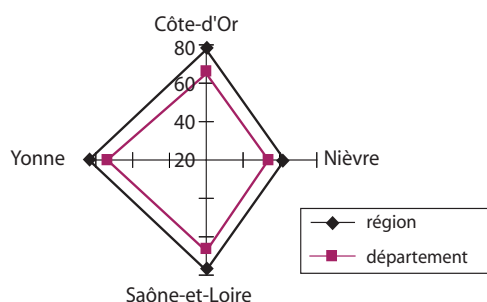
Ces jeunes travaillent dans des entreprises de trois secteurs privilégiés : le commerce (16 %), l'hôtellerie-restauration (14 %) et la construction (14 %). Près de 82 % des jeunes exercent leur activité en Bourgogne (contre 76 % pour l'ensemble des actifs en emploi). Les Nivernais sont toutefois plus souvent amenés à quitter la région : ils sont 18 % à travailler en région Centre. Les deux tiers des embauches s'effectuent dans des entreprises de moins de cinquante salariés, à l'image de l'ensemble des sortants. Leur salaire net médian pour le mois de février 2009 ne se distingue pas des autres diplômés : 1 056 euros pour les filles et 1 200 euros pour les garçons.

En fait, les bacheliers professionnels se situent à la charnière de l'ouvrier (ou de l'employé) et de l'agent de maîtrise (ou d'encadrement). S'ils évitent une certaine déqualification, le nombre de postes non qualifiés peut cependant apparaître élevé pour des jeunes possédant plusieurs diplômes à finalité professionnelle (CAP ou BEP et baccalauréat professionnel).

◆ Une mobilité modérée sauf pour la Nièvre

La répartition géographique des structures de formation dans l'académie est différente. Les départements les plus peuplés de la région, la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or, forment davantage de jeunes dans l'enseignement technologique et professionnel. Or, selon le lieu d'études, les chances d'accéder rapidement à un emploi ne sont pas les mêmes. Un aperçu de la situation des anciens élèves fait ressortir quelques caractéristiques.

Mobilité des lycéens



Lecture : parmi les anciens lycéens de Côte-d'Or en emploi en février 2009, 65 % travaillent dans leur département de formation, 78 % dans la région Bourgogne.

Situation des jeunes après un CAP, BEP

(en %)	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne
Emploi	34	23	30	27
Mesure	15	16	10	10
Chômage	44	53	56	56
Inactivité	7	8	4	7
Total	100	100	100	100
Effectifs	460	260	510	320

Lecture : parmi les 460 sortants des lycées de Côte-d'Or, 34 % ont un emploi, 15 % sont en mesure, 44 % sont au chômage au 1^{er} février 2009.

Source : enquête IVA 2009, Rectorat.

Situation des jeunes après un BTn, Bac Pro

(en %)	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne
Emploi	44	42	47	47
Mesure	19	11	13	13
Chômage	30	42	36	36
Inactivité	7	5	4	4
Total	100	100	100	100
Effectifs	590	330	680	310

Source : enquête IVA 2009, Rectorat.

Situation des jeunes après un BTS

(en %)	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne
Emploi	61	65	57	65
Mesure	11	6	8	5
Chômage	26	26	33	28
Inactivité	2	3	2	2
Total	100	100	100	100
Effectifs	560	180	390	160

Source : enquête IVA 2009, Rectorat.

Dans tous les départements, les recrutements augmentent avec le niveau de qualification mais la transition professionnelle est plus ardue cette année. Pour autant, le devenir des jeunes formés en Côte-d'Or demeure plus favorable notamment pour les filles avec un taux d'emploi de 50 % (contre 45 % des garçons). Dans la Nièvre et l'Yonne, autant de jeunes sont salariés qu'au chômage ; mais ce résultat masque des disparités, car les embauches des titulaires de BTS sont les plus fortes de l'académie (65 %) et celles des sortants de CAP et BEP les plus faibles (proches de 25 %). C'est en Saône-et-Loire et dans l'Yonne, que les bacheliers professionnels et technologiques s'insèrent plus rapidement dans le monde professionnel (47 %).

Les trois quarts des jeunes embauchés décrochent leur premier emploi dans la région et les deux tiers dans leur département de formation. Si dans l'Yonne, 74 % travaillent dans leur département, ils ne sont que 54 % dans la Nièvre ; les Nivernais, et en particulier les garçons, partent en plus grand nombre pour la région Centre ou en Île-de-France... ; ces migrations sont sans doute liées au tissu industriel de la Nièvre fragilisé.



Après le contrat d'apprentissage, 60 % des jeunes en emploi

L'apprentissage, le plus ancien mode de formation par alternance, concerne actuellement en Bourgogne 12 200 jeunes, dont 70 % sont des garçons. Plus de 4 000 apprentis ont terminé leur dernière année de formation pour accéder au marché du travail. Au 1^{er} février 2009, tous niveaux confondus, 60 % des jeunes occupent un emploi et 30 % en recherchent un, sept mois après la fin de l'apprentissage. Quelques-uns bénéficient de contrats de professionnalisation (5 %), d'autres suivent un stage (2 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (3 % se déclarent inactifs).

◆ Hausse du chômage marquée pour les garçons

Les anciens apprentis subissent également les effets de la dégradation économique qui entraîne une diminution générale de l'embauche, de manière accentuée pour les garçons. Ces jeunes connaissent des situations professionnelles moins favorables que les sortants de l'an passé. Quel que soit le diplôme préparé, le chômage progresse en 2009 et touche 34 % des filles et 29 % de garçons (soit des hausses respectives de + 7 et + 12 points).

La qualification demeure un atout et l'emploi augmente avec l'élévation du niveau de formation. Les jeunes, filles ou garçons, qui ont terminé un brevet professionnel se distinguent nettement par une insertion rapide (78 % en emploi). Les sortantes de BTS résistent également sur ce marché du travail perturbé : les trois quarts d'entre elles

Situation des garçons après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	Bac Pro	BP	BTS	Ensemble	Rappel 2008
Emploi	55	59	72	78	68	62	71
Mesure	8	6	7	2	12	7	10
Chômage	35	34	19	16	18	29	17
Inactivité	2	1	2	4	2	2	2
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	1 370	400	490	270	290	2 900	3 050

Lecture : parmi les 1 370 sortants d'apprentissage en juin 2008 d'une année terminale de CAP, 55 % ont un emploi, 8 % bénéficient d'une mesure, 35 % sont au chômage... au 1^{er} février 2009.

Source : enquête IPA 2009, Rectorat.

Situation des filles après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	BP	BTS	Ensemble	Rappel 2008
Emploi	36	45	79	74	55	57
Mesure	12	4	2	7	8	11
Chômage	47	48	15	18	34	27
Inactivité	5	4	4	1	3	4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	420	210	200	150	1 160	1 370

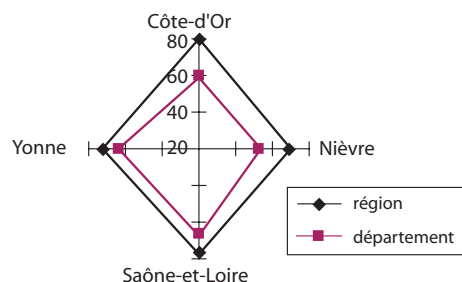
Source : enquête IPA 2009, Rectorat. Les résultats des bachelières professionnelles ne sont pas présentés du fait d'un effectif insuffisant.

sont embauchées en février 2009 (68 % pour les garçons). Si la part des filles et des garçons au chômage est proche pour ces deux niveaux de formation, elle est nettement plus élevée pour les autres diplômés au désavantage de la population féminine. Les anciennes apprenties de CAP et de BEP sont les plus vulnérables, 48 % sont au chômage ; de plus, le temps partiel les concerne davantage (20 % pour à peine 4 % des garçons). Les débuts de parcours restent favorables pour les bacheliers professionnels avec un accès rapide à l'emploi (72 %).

En revanche, les sortants sans diplôme professionnel (500 jeunes) sont sévèrement touchés par le chômage (58 %). Près de 10 % des filles et 13 % des garçons quittent l'apprentissage sans diplôme et seulement le tiers trouve un travail souvent peu ou pas qualifié.

Tous niveaux confondus, cinq filles et six garçons sur dix ont un emploi, quelques mois après la fin de l'apprentissage. Au moment de l'enquête, 36 % des filles et 41 % des garçons sont embauché-e-s sur des postes stables, du fait du maintien dans l'entreprise formatrice. Majoritairement recruté-e-s dans des établissements de moins de dix salariés, les trois quarts travaillent dans des entreprises de Bourgogne. Dès la sortie du centre de formation, les deux tiers des filles exercent des métiers d'employées et les trois quarts des garçons sont ouvriers. Quel que soit le diplôme, la rémunération de la population féminine reste inférieure, l'écart salarial avec les garçons étant d'environ 100 euros. Pour un temps plein, le salaire net médian déclaré par les anciens apprentis est de 1 200 euros en février 2009.

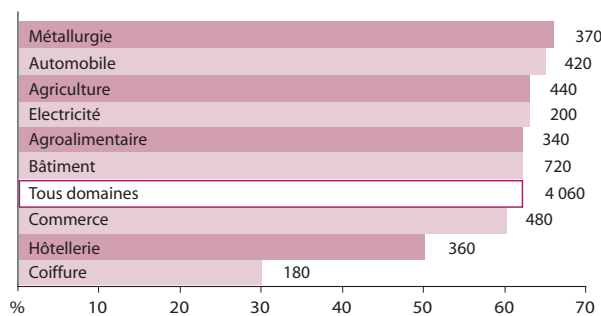
Mobilité des apprentis



Lecture : parmi les anciens apprentis de Côte-d'Or en emploi en février 2009, 59 % travaillent dans leur département de formation, 80 % dans la région Bourgogne.

Si plus de cent métiers sont enseignés par apprentissage, chaque formation connaît une forte dominante soit masculine, soit féminine. Les jeunes filles surtout présentes dans les spécialités de la vente, de la coiffure et des services de l'hôtellerie-restauration, sont davantage exposées à la précarité et à la concurrence pour ces emplois de service. Alors que les jeunes gens se dirigent vers les professions du bâtiment, de la mécanique et de l'électricité, plus porteuses en termes d'embauche et de rémunération. Ces constats demeurent en 2009 : même si les recrutements ont diminué, notamment les missions d'intérim, l'avantage des spécialités industrielles de la métallurgie, de l'automobile et de l'électricité persiste. En fait, les jeunes connaissent des itinéraires différenciés selon les formations suivies qui les conduisent vers des espaces professionnels distincts.

Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : le nombre de sortants du domaine de la métallurgie est de 370 ; leur taux d'emploi est de 66 % en 2009.

Le devenir des sortants du domaine de l'**agriculture** est légèrement plus favorable que celui de l'ensemble des apprentis : 62 % sont en emploi et 24 % au chômage. Cependant, ils sont moins souvent recrutés sur des contrats à durée indéterminée (le tiers contre 40 % en moyenne) et davantage à temps partiel (10 % contre 6 %). Les deux tiers exercent dans leur secteur de formation, l'agriculture, essentiellement dans des établissements de moins de dix salariés, comme manœuvres (43 %), ouvriers qualifiés (28 %), employés (25 %).

À l'issue des spécialités de l'**agroalimentaire** (boucher, charcutier, pâtissier...), les situations d'emploi sont proches de la moyenne, avec plus de contrats stables. En revanche, le chômage est plus élevé (le tiers), dû au faible nombre de bénéficiaires de mesures. Plus de la moitié des jeunes sont ouvriers qualifiés et 30 % sont manœuvres. Les deux tiers travaillent dans les industries agroalimentaires, mais aussi dans l'hôtellerie-restauration (21 %) et quelques-uns dans des boulangeries ou pâtisseries.

Après l'apprentissage en **réparation automobile**, les jeunes gens se distinguent par des embauches rapides essentiellement sur des fonctions de maintenance ou d'installation. Près de 64 % ont un emploi, et les deux tiers d'entre eux sont dans le commerce et la réparation automobile. Plus de la moitié sont recrutés comme ouvriers qualifiés. Les autres se répartissent entre ouvriers non qualifiés (29 %), employés (11 %) ou techniciens (4 %).

Comparaison selon divers indicateurs

(en %)	Emploi	Mesure	Chômage	CDI	Intérim	Temps partiel	Salaire net médian	Entreprises de moins de dix salariés	Effectifs sortants	Part des filles
Agriculture	62	11	24	34	4	10	1 200 €	76	440	15 %
Agroalimentaire	60	3	34	46	2	4	1 200 €	52	340	21 %
Automobile	64	4	31	42	6	3	1 200 €	50	420	-
Métallurgie	66	8	26	40	8	-	1 375 €	22	370	5 %
Electricité	62	2	35	35	8	-	1 278 €	34	200	2 %
Bâtiment	60	11	26	43	4	1	1 200 €	55	720	1 %
Commerce	58	5	34	35	3	18	1 150 €	41	480	74 %
Hôtellerie	48	4	44	39	2	5	1 165 €	63	360	52 %
Coiffure	29	22	46	16	1	16	N.R.	92	180	93 %
Total tous domaines	60	8	30	40	4	6	1 200 €	52	4 060	29 %

Lecture : après une formation du domaine de l'agriculture tous niveaux confondus, 62 % des sortants ont un emploi, 11 % suivent une mesure (contrat de professionnalisation et stage) et 24 % sont au chômage au 1^{er} février 2009. Parmi les jeunes en emploi, 34 % sont en contrat à durée indéterminée, 4 % en intérim, 10 % à temps partiel ; ils déclarent un salaire net de 1 200 euros et 76 % travaillent dans des entreprises de moins de dix salariés.

Source : enquête IPA 2009, Rectorat.

Les jeunes de la filière **métallurgie** ont également des opportunités professionnelles avec le plus fort taux d'emploi (66 %), des recrutements importants dans des entreprises de grande taille et une meilleure rémunération. Les postes occupés sont variés : 40 % d'ouvriers qualifiés, 22 % de manœuvres, 17 % de techniciens et agents de maîtrise, principalement dans les industries de la mécanique, de l'électricité, de la métallurgie (47 %) et de l'automobile (14 %).

Près de 62 % des jeunes gens formés aux métiers de l'**électricité** obtiennent un emploi. Pour eux, le chômage a nettement augmenté (+ 29 points par rapport à la cohorte précédente), lié à la forte baisse des recrutements et des missions d'intérim. Ils exercent des fonctions d'installation et de maintenance dans divers secteurs, notamment la construction (42 %), les industries de la mécanique, l'électricité et la métallurgie (34 %). Autant de jeunes travaillent comme ouvriers qualifiés que manœuvres (38 %), et 12 % sont des techniciens ou agents de maîtrise.

Les jeunes gens à la sortie des sections du **bâtiment** ont des conditions d'insertion proches de l'ensemble des apprentis. Ils se retrouvent moins souvent au chômage du fait d'un grand nombre de contrats de professionnalisation. Ils sont embauchés fréquemment dans des petites entreprises, essentiellement dans la construction (92 %), en tant que manœuvres (53 %) et ouvriers qualifiés (43 %).

Les jeunes des spécialités du **commerce**, à dominante féminine, présentent une situation particulière. Cette filière se distingue par une part plus importante de sortant-e-s de l'enseignement supérieur (BTS

et diplômés des écoles supérieures de commerce) qui accèdent rapidement à l'emploi (74 %). Alors que les jeunes après un CAP ou BEP sont durement touché-e-s par le chômage (47 %). Les recrutements se caractérisent par de nombreux contrats à durée limitée ou à temps partiel particulièrement dans les entreprises du commerce (75 %). Parmi ces professions de la vente, les trois quarts sont des employé-e-s.

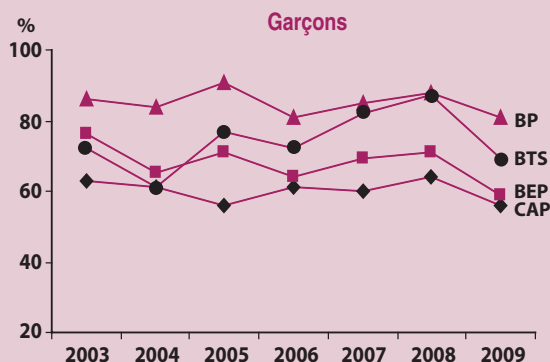
Les débuts professionnels continuent d'être peu favorables après une formation de l'**hôtellerie-restauration** : seulement 48 % des jeunes occupent un emploi et ils connaissent un fort chômage (44 %). Près de 86 % des embauches s'effectuent dans les hôtels, cafés et restaurants, généralement comme employés (70 %) mais également ouvriers qualifiés (18 %).

L'horizon professionnel pour les filles formées aux métiers de la **coiffure** paraît limité. Ce domaine accuse la plus forte chute du taux d'emploi (29 % contre 53 % pour la cohorte précédente) et se différencie par un recours important aux contrats de professionnalisation afin de préparer le brevet professionnel nécessaire pour s'installer à son compte. Peu recrutées par leur maître d'apprentissage, ces jeunes ont des difficultés à trouver leur place : 46 % sont au chômage, seulement 16 % ont un poste stable, et 16 % travaillent à temps partiel essentiellement dans de très petites entreprises. ◆

Christine Guégnard (Céreq-IREDU/CNRS)

Éliane Olin (Service statistique académique)

Évolution des taux d'emploi après l'apprentissage



Une différenciation d'accès à l'emploi apparaît nettement pour les filles entre les sortantes de CAP, BEP et les autres diplômées.

Chiffres clés

- après le lycée -

45 % des sortants de lycée ont un emploi
dont 18 % en CDI
37 % des garçons et 40 % des filles sont au chômage
76 % travaillent en Bourgogne

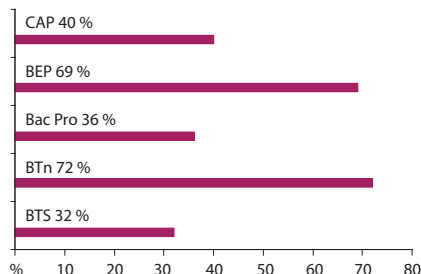
- après l'apprentissage -

60 % des sortants d'apprentissage ont un emploi
dont 40 % en CDI
29 % des garçons et 34 % des filles sont au chômage
77 % travaillent en Bourgogne

Sigles

Bac Pro	Baccalauréat professionnel
BEP	Brevet d'études professionnelles
BP	Brevet professionnel
BT	Brevet de technicien
BTn	Baccalauréat technologique
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
IPA	Insertion professionnelle des apprentis
IREDU	Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation
IVA	Insertion dans la vie active
N.R.	Non représentatif

3 élèves sur 5 restent en formation



Lecture : parmi les 14 400 lycéens inscrits en 2008 en classes terminales technologiques et professionnelles, 8 400 sont scolarisés ou en apprentissage l'année suivante. Les poursuites d'études diffèrent selon la classe : plus de 32 % après un Bac Pro ou un BTS, 40 % des jeunes à l'issue d'un CAP, près de 70 % à la sortie du BEP ou du baccalauréat technologique.

◆ Pour en savoir plus

- Insee, 2010, "Femmes et hommes en début de carrière", *Insee Première*, n° 1284, février, Insee Bourgogne.
- Céreq, 2008, *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*.

Note technique

Les enquêtes sur l'insertion des jeunes dans la vie active sont pilotées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale. Seul dispositif qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale, ces enquêtes décentralisées sont réalisées avec l'appui des établissements scolaires, des centres de formation d'apprentis y compris agricoles, publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque jeune qui a quitté son établissement et qui ne poursuit pas d'études.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel. Dans l'académie de Dijon, **89 établissements** du second degré (dont 80 lycées), **31 CFA** (dont 6 de l'agriculture) et **3 établissements** avec une section apprentissage ont participé à l'enquête de février 2009. Près de 7 400 élèves et 4 800 apprentis ont été interrogés, **3 800 lycéens** et **2 300 apprentis** ont répondu. Le taux de réponse net est de 55 % pour les élèves et 51 % pour les apprentis. Un système de pondération permet de compenser les non-répondants. Les formations sont présentées selon les domaines de spécialité du conseil national de l'information statistique pour les lycéens, avec un regroupement de ces domaines pour les apprentis.

Ces enquêtes ont pu être effectuées grâce à la collaboration des Chefs d'établissement, des Directeurs de centres de formation d'apprentis, du Service statistique académique, et au soutien financier du Centre régional de ressources.

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : les anciens élèves et apprentis ne poursuivant pas d'études à temps plein ou un contrat d'apprentissage ;
- **emploi** : les salariés sur des contrats à durée indéterminée, déterminée, d'intérim, les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, les aides familiaux, les fonctionnaires ;
- **mesure** : les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, initiative emploi... et les jeunes en stage ;
- **chômage** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de jeunes en emploi/actifs (emploi + mesure + chômage) X 100 ;
- **salaires net médian** : il est calculé pour les jeunes en emploi travaillant entre 35 et 42 heures en février 2009, tel que la moitié des jeunes gagnent moins, l'autre moitié des jeunes gagnent plus.